

État de la construction bois en Belgique

2017 - 2018.

Voici maintenant 8 ans qu'Hout Info Bois mène une enquête bisannuelle sur la construction en bois en Belgique en collaboration avec l'Office Économique Wallon et du Bois et la Confédération de la Construction Wallonne. Au fil des années, l'enquête a pu s'étoffer, certaines tendances ont pu se confirmer. Dans tous les cas, la meilleure connaissance du secteur permet de mieux défendre ses intérêts face aux constructeurs ayant recours aux matériaux dits traditionnels.

L'enquête porte d'une part sur la construction en bois liée aux habitations résidentielles (nouvelles constructions et rénovations-extensions-surélévations) et d'autre part sur la construction non résidentielle. Par construction en bois on entend l'ensemble des bâtiments dont la structure verticale est en bois. Ainsi, la réalisation d'une charpente n'a pas fait l'objet de l'enquête.

Depuis 2011, on constate que le nombre d'entreprises qui construisent annuellement en bois augmente pour atteindre plus de 120 entreprises en 2017 et 2018. Cette tendance augmente de manière plus soutenue en Flandre qu'en Wallonie. L'emploi dans ces entreprises s'élève à plus de 1350 salariés pour un chiffre d'affaires estimé proche de €190 000 000. Ce dernier a d'ailleurs crû en 2018 par rapport à 2017 de près de 8.5%.

La taille des entreprises est le plus souvent très petite. En effet, plus de 70% des entreprises construisent moins de 10 maisons par an. Cependant, certaines en construisent près de 200 sur le même laps de temps. D'ailleurs les 10 constructeurs les plus importants représentent à eux seuls près de 60% du marché de la maison individuelle !

2017 a été une année particulièrement pauvre en matière de nouvelles réalisations en bois contrairement à 2018 qui a été une bonne année au vu du nombre de maisons en bois réalisées. La tendance depuis 2011 est à la hausse en Flandre et au niveau belge. Cette hausse compense la légère diminution du nombre de maisons produites en Wallonie. Avec un peu plus de 2500 maisons en 2018, le marché de la construction en bois belge continue de bien se porter et représente près de 11% du nombre total de constructions.

Le marché de la rénovation-extension-surélévation (RES), malgré une certaine stagnation ces deux dernières années, continue de présenter une tendance haussière depuis 2011.

Parmi les 4 principaux systèmes constructifs (ossature en bois, bois massif empilé, poteau-poutre et panneau massif appelé aussi CLT (pour Cross Laminated Timber), l'ossature bois reste le système le plus employé avec près de 85 % du marché. Ce système est suivi par le CLT (8%) et le bois massif (5%).

La construction non résidentielle, c'est-à-dire les halls sportifs, écoles, bâtiments publics, halls agricoles, ... ne cesse de croître d'année en année avec, pour 2018, plus de 176 bâtiments réalisés ce qui représente un peu moins de 140 000 m² de surface de murs en bois.

Cependant, il faut admettre que la construction bois n'a pas atteint les niveaux auxquels elle peut prétendre compte tenu du caractère renouvelable du bois. Dans le contexte environnemental actuel, à elle seule, cette caractéristique dont seul le bois peut se vanter, devrait suffire pour justifier un essor extraordinaire de la construction bois. Envisager un futur sans associer les notions de développement durable, transition bas carbone et la construction bois n'aurait aucun sens.

État de la construction bois en Belgique 2017-2018

Il est évident que le secteur bénéficie d'un engouement auprès des candidats bâtisseurs qui souhaitent, par exemple, contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en choisissant un matériau de structure naturel, totalement renouvelable et thermiquement performant. Cependant, la construction en bois reste un peu plus coûteuse que la construction dite traditionnelle. Mais le secteur présente, en contrepoint, des arguments tels que la rapidité constructive qui réduit les délais de double location (par la réduction des délais de chantier), l'encouragement au développement de circuits courts, l'emploi d'un matériau totalement renouvelable, la surface d'occupation au sol plus importante à superficie constructive égale, l'avantage thermique...Soulignons également que de par sa nature, le bois peut se positionner plus facilement dans une logique de circuits courts... Malgré cela, sur le plan financier, l'accès à la construction en bois pour des jeunes ménages reste, et c'est compréhensible, délicat. Cela remet en avant le problème global de l'accessibilité au logement qui mérite une attention particulière. Il nous semble qu'un soutien à l'acquisition d'un logement pour les jeunes ménages devrait être envisagé, en couplant cette démarche à des exigences environnementales. Ce soutien pourrait être lié à l'emploi de matériaux d'origine naturelle et qui présentent une possibilité d'être recyclé. Mais le recours à une filière de proximité, ou l'usage de sources naturelles d'énergie pourraient également être pris en compte.

L'enquête est disponible en format PDF sur le site de Hout Info Bois à l'adresse :

<http://www.houtinfo Bois.be/outils/telecharger/>

Pour plus d'informations, nous restons à votre entière disposition au 02/219 27 43 ou à l'adresse mail hf@bois.be

Cette enquête a été réalisée par Hout Info Bois

hout bois
info

en étroite collaboration avec l'Office Économique Wallon du bois

OFFICE
ÉCONOMIQUE
WALLON | du **BOIS**

www.oewb.be

et la Plateforme Construction Bois de la Confédération de la Construction Wallonne



www.ccw.be

État de la construction bois en Belgique 2017-2018

hout bois
info